Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°58

Commune associée	Tiarei
Référence de la fiche	FA_T58
Référence du site	Matahira - PK29
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	18/03/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
251643	8058301

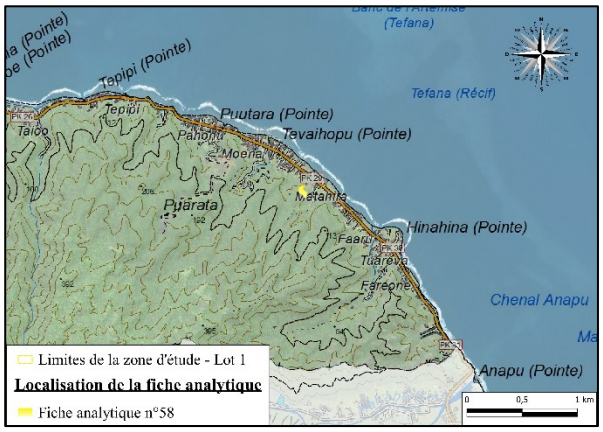

Contexte

Topographie	Versant de 60 m de haut avec une pente variable entre 30° et 60°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement principale
Géomorphologie	Front de planèze disséquée
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

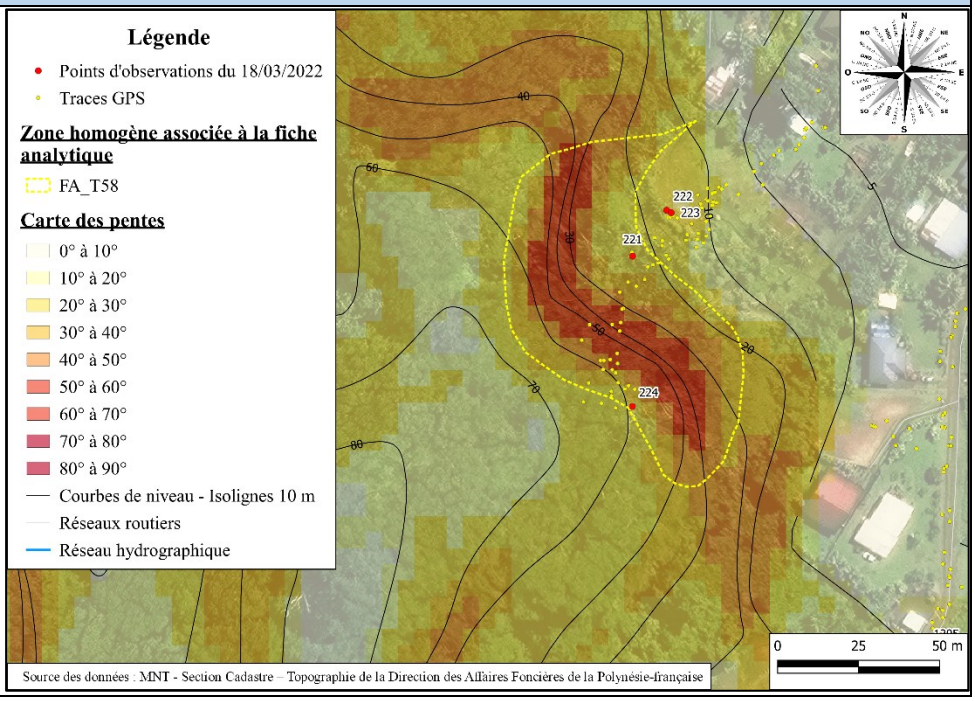

Observations n°221, 223 et 224	La partie aval du versant a été aménagée par les propriétaires de la parcelle AT76 (terrassements). Le point d'observation n°221 correspond à la limite de la zone aménagée. Le point d'observation n°223 correspond au pied du talus terrassé. En parcourant le versant (point d'observation n°224), les formations suivantes ont été observées : - En haut de versant : Mamus de type II ; - A la base des mamus : Colluvions à blocs. Des blocs de taille centimétrique à décimétrique ont été observés au niveau des colluvions.

Photographies des investigations	
Observations n°221, 223 et 224	
Point d'observation n°221 – Illustration de la limite amont de la zone aménagée	*Point d'observation n°221 – Illustration de la de la zone aménagée par les propriétaires*
Point d'observation n°221 – Illustration de la parcelle aménagée	*Point d'observation n°223 – Illustration de la zone terrassée et du versant présent en amont*

Point d'observation n°223 – Illustration de la zone terrassée et du versant présent en amont

Point d'observation n°224 – Illustration des mamus de type II observés dans le versant

Point d'observation n°224 – Illustration de la pente du versant (vue vers l'aval)

Point d'observation n°224 – Illustration du versant – Colluvions

Avis de la DCA existants

Carte de localisation des avis rendus

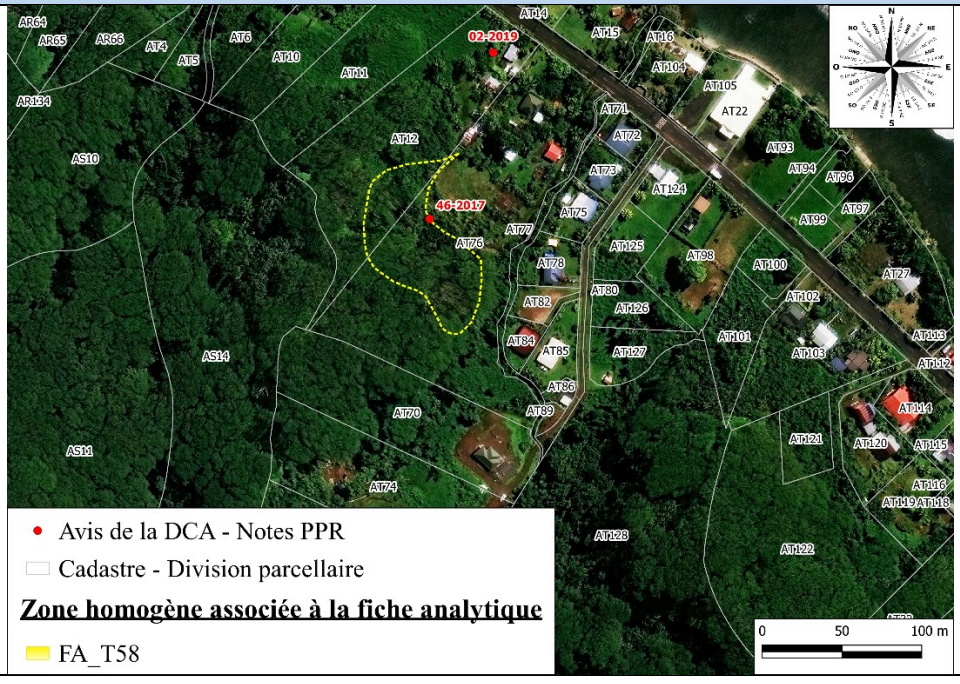

Référence des rapports intégrés	46-2017 – Avis n°1519 – 24 mai 2017
Synthèse à retenir	**02-2017** – Les observations de la DCA effectuées au droit de la parcelle AT76 sont présentées ci-dessous : Le projet se situe en pied d'un versant de 70 m de haut comportant de fortes pentes. Le versant a été parcouru jusqu'à la cote 70 m. Quelques blocs de taille décimétrique ont été notés en partie inférieure de versant, mais ne présentant pas de risques notoires pour la parcelle. En partie haute, il n'a pas été noté de blocs ni d'affleurements rocheux. Les formations géologiques identifiées correspondraient à des formations colluvionnaires (formation limoneuse meuble avec blocs) en pied de versant d'épaisseur indéterminée, et des formations de mamu pour la partie supérieure. Il est souligné que la végétation dense et couvrante, particulièrement en partie haute, a fortement limité les observations. Il n'a pas été noté de signes d'instabilités. Néanmoins, des glissements de terrain peuvent survenir au niveau de ces formations. Il conviendra de signaler tout signe d'instabilité au service de l'urbanisme. Aucune venue d'eau n'a été notée sur le terrain le jour de la visite.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Surclassement de l'aléa moyen mouvements de terrain en aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*L'aléa moyen mouvements de terrain est surclassé en aléa fort au droit de la zone étudiée.* *La cartographie de l'aléa mouvements de terrain a été réalisée à partir du MNT, des observations de terrain effectuées et des observations de la DCA :* • *Versant d'une hauteur de 60 m avec des pentes supérieures à 45° d'après le MNT et le terrain,* • *Présence de blocs centimétriques à décimétriques observés dans le versant,* • *Présence de colluvions en pied de pente.* *Le versant est donc sensible aux chutes de pierres / blocs (aléa de départ moyen) et aux glissements de terrain.* *L'aléa fort mouvements de terrain s'arrête après 10 m, à partir du moment où la pente est à 20°. Cette limite se trouve à proximité de la fin de la zone aménagée (replat et caniveau réalisé).* *Une précision du zonage d'aléa moyen et faible mouvements de terrain est effectuée avec une bande de 30 m cartographiée pour chaque niveau d'aléa.*

Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification

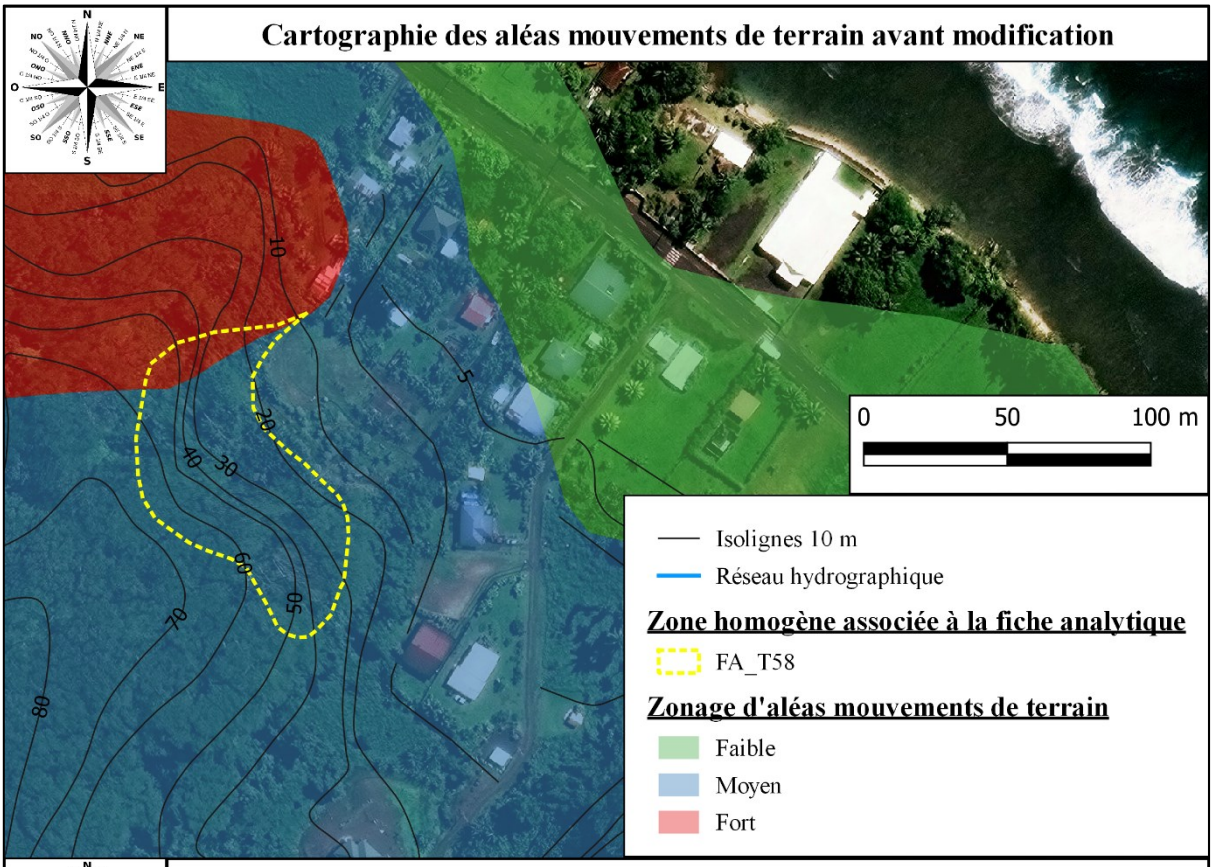

Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification